

BARÈME D'HONORAIRES

(Immobilier résidentiel)

TRANSACTION IMMOBILIÈRE

Montant de la vente				Honoraires TTC (Calculés selon le prix de vente)
DE	0 €	À	99 999 €	20%
DE	100 000 €	À	299 999 €	15%
DE	300 000 €	À	699 999 €	10%
DE	700 000 €	À	999 999 €	8%
Au-delà de 1 000 000 €				6%

Notes Importantes

- Honoraires à charge mandant sauf mention contraire portée au mandat.